

PANNEAU C28 (EX3) - INDICATION DE LA RÉDUCTION DES VOIES



UGS : ME-CONF-5ab8b136b4457 | **Catégories :** [Panneaux](#), [Signalisation](#), [Signalisation Police](#), [Type C](#)
[Indication](#) |

GALERIE D'IMAGES



DESCRIPTION DU PRODUIT

Panneau d'indication de la réduction du nombre de voies sur une route à chaussées séparées ou sur un créneau de dépassement à chaussées séparées

Dénomination : C28 (exemple 3)

- . Panneau de signalisation en aluminium de haute qualité
- . Panneau certifié NF - ASQUER
- . **Face rétroréfléchissante** : classe 1 ou classe 2 (meilleure rétroréflexion)
- . **Dimensions** : côté de 350, 500, 700, 900 et 1050 mm

Description :

- . Panneau de forme évidée en tôle d'aluminium
- . Bords non tranchants pour plus de sécurité et esthétisme
- . Rails arrières en aluminium pour renforcer la rigidité
- . Brides et poteaux à commander séparément
- . Possibilité de laquage du panneau en option

Informations montage :

- . Prévoir 2 brides de fixation pour les panneaux de côté 350, 500, 700 et 900 mm (2 rails au dos)
- . Prévoir 3 brides pour gammes 1050 mm

Hauteur sous panneau réglementaire :

- . **En rase campagne** : 1,00 m
- . **En agglomération** : 2,30 m

Laquage du panneau : nous consulter